

Collectif d'associations d'habitant-e-s  
de quartiers de Genève  
c/o Maison de Quartier de la Jonction  
CP 204, 1211 Genève 8

Genève, le 15 septembre 2014

**Lettre ouverte**

Monsieur Antonio HODGERS  
Président  
Département de l'Aménagement, du  
logement et de l'énergie  
Case postale 3880  
1211 Genève 3

Concerne : PDQ n° 29'951 Praille-Acacias-Vernets – consultation publique

Monsieur le Président,

Le Collectif d'associations d'habitant-e-s de quartiers de Genève et les organisations mentionnées ont bien reçu votre courrier du 15 août, signé par la directrice générale – Madame Girault - qui répond à leur lettre d'observations, datée du 12 mai 2014.

Nous avons été surpris tant par la forme de la réponse – une énumération de généralités – que par le contenu. Nous sommes d'autant plus consternés par cette réponse que nous croyons aux vertus de la participation citoyenne et de la concertation – qui ne saurait se cantonner à la transmission d'informations. D'une part, le grand projet PAV est présenté comme l'un des projets majeurs pour le développement de notre région – d'aucuns n'hésitent pas à le comparer à certains projets de renouvellement urbain d'envergure européenne – et, d'autre part, l'administration se targue de conduire ses projets dans un climat de dialogue et de concertation.

Nous avons présenté un argumentaire détaillé sur des thématiques qui nous paraissent essentielles, comme les catégories de logements, la qualité urbaine ou le financement des projets ; vous nous avez signifié en retour que tout s'inscrivait parfaitement dans le cadre de la loi n°10'788, et que soit le sujet correspondait aux études effectuées – études rarement présentées, et validées uniquement par leurs commanditaires - soit il devait être traité dans un autre cadre. Par ailleurs, vous nous annoncez que cette loi sera modifiée, ce qui de facto remet en cause le projet de PDQ n° 29'951.

Dès lors, nous réitérons notre demande de pouvoir participer à un groupe de travail et de suivi pour définir les conditions de développement du périmètre PAV, afin de contribuer de manière effective à l'élaboration de notre futur cadre de vie. De plus, le Grand Conseil disposerait ainsi d'un document recensant les propositions et les arguments des associations de quartiers et de diverses organisations de la société civile.

Nous imaginons que d'ici fin septembre, il devrait être possible de réunir ce groupe pour entamer un processus de concertation basé sur un authentique dialogue.

En espérant que vous serez convaincu de l'opportunité de cette demande, nous vous adressons, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

Le Collectif d'associations d'habitants de quartier